



Un lotissement enfin desservi par une voirie propre :



Les habitants de la rue des Moulherbes, de la rue de la Mardelle, de la rue de Pissevin et de la rue de la Cour du puits ne passeront pas un second hiver dans la boue et les ornières : à la demande de la Commune, le lotisseur a accepté d'avancer les travaux de voirie. Suivront l'éclairage public, les espaces verts et la collecte des ordures ménagères devant chaque maison... Un quartier où il fera bon vivre...

Le cimetière n'est pas un lieu de promenade ni de réunion pour les jeunes mais un lieu de recueillement. Toute personne prise en flagrant délit de voler une vasque ou une plaque ou de détériorer une tombe sera poursuivie.

La rédaction des ECHOS DE MENARS vous souhaite une douce et heureuse année

2014



Vœux du Maire : la traditionnelle cérémonie des « Vœux du Maire » aura lieu le samedi 11 janvier 2014 à 17 h À la salle des Charmilles

Occasion, pour le Conseil municipal, de faire le bilan de l'année écoulée et, pour les ménarsois, de s'informer sur les projets de la Commune, avant de déguster une succulente galette des rois. Venez nombreux !



Echos du Conseil municipal du 2 décembre :

- ♦ La visite médicale d'un salarié de la Commune nécessaire pour l'obtention du permis E sera prise en charge par la Commune.
- ♦ 2 conventions sont approuvées pour bénéficier de l'assistance d'Agglopolys (groupement de commande pour les travaux de voirie, conseils juridiques...)
- ♦ Le Conseil est informé du choix d'un bureau d'études retenu pour élaborer le Plan Local d'Urbanisme

Conseil municipal : prochaine réunion du Conseil municipal le 20 janvier à 19 h. Les réunions du Conseil municipal sont publiques.

Secrétariat de mairie : il est ouvert Les mardi - jeudi et samedi de 9h à 12h et le vendredi de 14 h à 16 h 30

Tel : 02 54 46 81 25

Courriel : mairie.menars@wanadoo.fr

Le secrétariat sera fermé le mardi 28 janvier

Permanence du Maire : le lundi de 16 à 18h.



Un nouveau terrain de sport à Ménars :

Le promeneur qui est passé récemment sur le chemin du Pas St Martin, près du bois de sapin, n'a pas manqué le nouveau terrain de sport de Ménars.

Prévu dès 2006 par la précédente équipe municipale mais retardé en attente d'un emplacement adéquat, ce « mini » terrain de sport a intégralement été financé par la Communauté d'agglomération AGGLOPOLYS.

Destiné aux jeunes et aux moins jeunes, ce terrain permet de pratiquer le « mini-foot », le handball, le volleyball et le



basketball. Les utilisateurs doivent se munir de leur ballon.

Si son emplacement peut paraître excentré par rapport au village, il sera, dans quelques années (quand le nouveau lotissement des Coutures aura vu le jour) au cœur du village, à la jonction des quartiers anciens et des nouvelles implantations.



A utiliser sans modération...

Logements sociaux inaugurés le 16 janvier :

Dans le cadre du lotissement de la Cour du



puits, quatre logements sociaux seront mis en location à partir du 16 janvier 2014. Construits par le bailleur social « Terre de Loire-Habitat », ces quatre logements (trois « T4 » et un « T3 ») sont d'une belle qualité architecturale, s'intégrant bien dans leur environnement et répondant parfaitement aux dernières normes de qualité du Grenelle de l'environnement (RT2012 pour des économies d'énergie).

Art floral : Prochain cours jeudi 23 janvier de 20 h à 22 h,

Salle des Charmilles - Prix à la séance 22 €

Contacteur Andrée LAVAL

au 02 54 46 87 95,

mail : andreelaval@gmail.com

Ou Mme WILBERT au 02 54 74 17 14

Chambres d'hôtes : A la « Halte ménarsoise », vous serez accueillis très chaleureusement par Christiane et Michel MARETTE. Ils vous proposent 2 chambres à l'étage de leur maison contemporaine au 18 rue Emilie Pellapra à Ménars:

- ♦ la chambre « nature » (classée 3 clés par Clévacances Val de Loire) est à 59 € pour 2 personnes petit déjeuner compris.
- ♦ La chambre « détente » (classée 1 clé par Clévacances Val de Loire) est à 49 € pour 2 personnes petit déjeuner compris.

Contact internet : la halte ménarsoise

Contact téléphone : 09 51 15 22 80

ACTIVITES A.S.L.M. - SAISON 2013/2014

	Cours	Animateur	Coût annuel	Responsable
Art floral	Un jeudi par mois 20h00 – 22h00	B. WILBERT	22 € par séance	Andrée LAVAL 02 54 46 87 95
Gymnastique	Tous les mercredis 19h30-20h30	E. CHATEIGNER	100 euros	Elisabeth EVRARD 02 54 46 83 49
Atelier du fil	Tous les lundis 14h30-16h30	E. VIRLET	gratuit	Edith VIRLET 02 54 46 82 76
œnologie	Un vendredi tous les ~2 mois 19h00-22h00	J.J. MARTIN VILLEPOU	18 euros par séance, environ 6 séances par an	Philippe TRIOREAU 02 54 46 83 36
Tennis	Pas de cours Réservation du court à l'aide d'un badge	/	30 euros (adultes) 20 euros (scolaires)	Karl LANGREBE 02 54 46 82 36

œnologie : Prochaine soirée le vendredi 7 février

de 19h00 à 22h00

À la Salle des Charmilles
16 rue André Rouballay.

Le thème de la séance n'est pas encore arrêté.

La participation est de 18 euros par personne. Réservez dès maintenant auprès de Philippe TRIOREAU par mail : ptrioreau@orange.fr



L'Amicale ménarsoise vous invite au CLUB DE JEUX

Mardi 7 janvier à 14 h 30

Mardi 21 janvier à 14h30



ASSEMBLEE GENERALE

Mercredi 29 janvier à 15 h

Suivie de la galette.

Club de lecture : Envie de lecture ? Envie de partage ? Et si nous organisions un club de lecture?

Le principe : chacun d'entre nous vient avec un ou deux livres qu'il a lu et qu'il aimerait faire découvrir aux autres. Tous les mois, les livres tournent d'un membre à l'autre qui lit alors les livres transmis.

Tous les deux mois, on se retrouve un soir autour d'un café, d'un thé et de gâteaux pour discuter des livres mis dans la bibliothèque tournante.

Idéalement, il faudrait que nous soyons 10 personnes pour que cela fonctionne. Alors si vous souhaitez m'aider à créer cette bibliothèque tournante, merci de me contacter au 02.54.74.39.92 le soir après 19h30.

Christine MAILLÉ



Offices religieux : Les messes dominicales sont célébrées à l'église de Villebarou chaque dimanche à 10 h 30.



Les urgences médicales :

PHARMACIES

Appeler le **3237**

Identifiez votre commune.

Donnez l'heure à laquelle vous irez à la Pharmacie. Le serveur vous donnera l'adresse des pharmacies de garde - Si vous hésitez trop longtemps ou si vous faites des erreurs de frappe, vous serez transféré sur un opérateur.

MEDECINS

en cas d'urgence, appeler le SAMU en faisant le **15**

CHIRURGIENS-DENTISTES

Dimanches et jours fériés de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Appeler le **02 54 78 17 26**

KINESITHERAPEUTES

Soins respiratoires d'urgence : Appeler le **02 54 56 84 84**

CENTRE ANTI-POISON : Appeler le **02 41 48 21 21**

Le lapin de garenne : c'est un mammifère ne présentant pas de dimorphisme sexuel. L'espèce est organisée en groupes sociaux. Au sein de chaque groupe, les mâles et les femelles dominants assurent la majorité de la reproduction.

Herbivore opportuniste, il peut consommer végétaux, écorces d'arbres mais sa préférence va pour les graminées et les légumineuses. Il digère ses aliments en deux fois : c'est la caecotrophie. Il fait des crottes molles qui sont réabsorbées une seconde fois. Cela lui permet de tirer profit d'une alimentation de faible valeur nutritive. Son activité est surtout crépusculaire et nocturne.

Les premières naissances ont lieu dès janvier dans le sud de la France, plus tard dans le nord. La durée de la saison de reproduction est déterminée par la qualité de l'alimentation, le taux des protéines. La reproduction se termine en juin au sud et en septembre octobre dans le nord. Les jeunes naissent nus et aveugles dans un terrier après une gestation de 30 jours. Les femelles peuvent avoir de 15 à 25 petits en 3 à 5 portées. Une forte mortalité juvénile est due aux noyades dans les nids inondés, prédation et maladies.

D'origine méditerranéenne, le lapin de garenne a été introduit depuis l'époque romaine. Il est présent partout jusqu'à 800m d'altitude voire un peu plus si l'ensoleillement est bon. Il est absent dans les grands massifs forestiers de l'est.

Il a un statut de gibier ou d'espèce nuisible selon le lieu. Les effectifs sont globalement en baisse. Les trois principales pathologies affectant le lapin de garenne sont la myxomatose (introduite en 1952) la maladie hémorragique virale du lapin et la coccidiose (infection parasitaire). Des populations sont préservées grâce à une forte immunité.

La destruction des haies, des bosquets, l'évolution du paysage rural ont un impact défavorable sur les populations de lapins de garennes.



Réponse de l'énigme précédente : Il suffit de déplacer les 2 allumettes du 2ème X pour faire

$$XII - I = XI$$

Enigme: Comment faire 6 triangles équilatéraux avec 6 allumettes?
Comment faire 4 triangles équilatéraux avec 6 allumettes

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1	■										
2						■				■	
3		■		■				■			
4						■					
5		■		■						■	
6						■		■			■
7		■		■						■	
8				■		■					
9			■					■			
10	■			■		■					■
11			■					■			

Horizontalement : 1/ Tube à essai 2/ Métal décoratif - Plus qu'un copain 3/ Alcool - dévêue 4/ Sa noix est fréquente à l'apéritif - tresse 5/ Etend 6/ joyeux compère - Service de police 7/ Occire - Vieux do 8/ Pouffer - déchet des reins 9/ terminaison infinitive — douleurs - article contracté 10/ Pomme - céréale 11/ Période - frapper - après la licence

MOTS CROISES

Verticalement : A/ Col B/ Conjonction - Perse C/ Violer son serment D/ amusé - noble arabe E/ Pommade F/ Vautour d'Amérique G/ Séparation des grains de blé battus H/ Tête de l'armée - article arabe - petit cours- Initiales d'une voiture de prestige I/ Sonner - Rayon J/ Note ancienne - bière belge K/ Allées - Prénom d'Avery

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1	■	R	A	C	K	■	P	L	O	T	S
2	C	A	■	L	A	S	S	O	■	E	■
3	E	■	N	O	■	E	■	T	E	T	E
4	L	A	■	D	E	B	O	I	T	E	S
5	E	C	H	O	■	K	M	■	A	■	P
6	R	■	E	■	O	H	■	E	M	U	E
7	I	M	P	A	Y	A	B	L	E	■	R
8	■	O	■	N	A	■	A	■	U	N	E
9	D	U	E	■	T	A	R	A	R	E	■
10	O	■	S	E	■	P	■	R	■	O	R
11	M	A	T	U	T	I	N	A	L	■	E